ENQUÊTE DE CONJONCTURE DES ENTREPRISES



FOCUS THÉMATIQUE: SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE



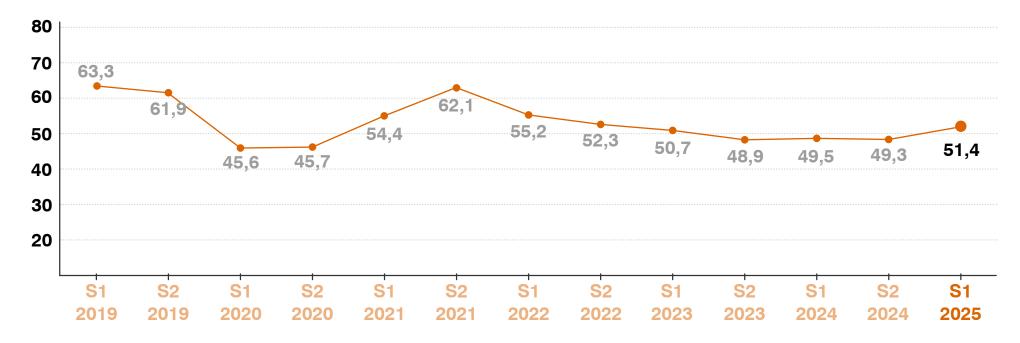
LA CONJONCTURE

Le score du Baromètre de l'Économie repasse au-dessus de la barre symbolique des 50 points, ce qui n'était plus arrivé depuis le 1er semestre 2023. On reste toutefois très en-deçà des résultats obtenus avant la pandémie (63,3 au 1er semestre 2019) ou même juste après (62,1 fin 2021). Le climat des affaires, fortement dégradé par les crises successives, est aujourd'hui affecté par le ralentissement du commerce mondial et les tensions géopolitiques persistantes.

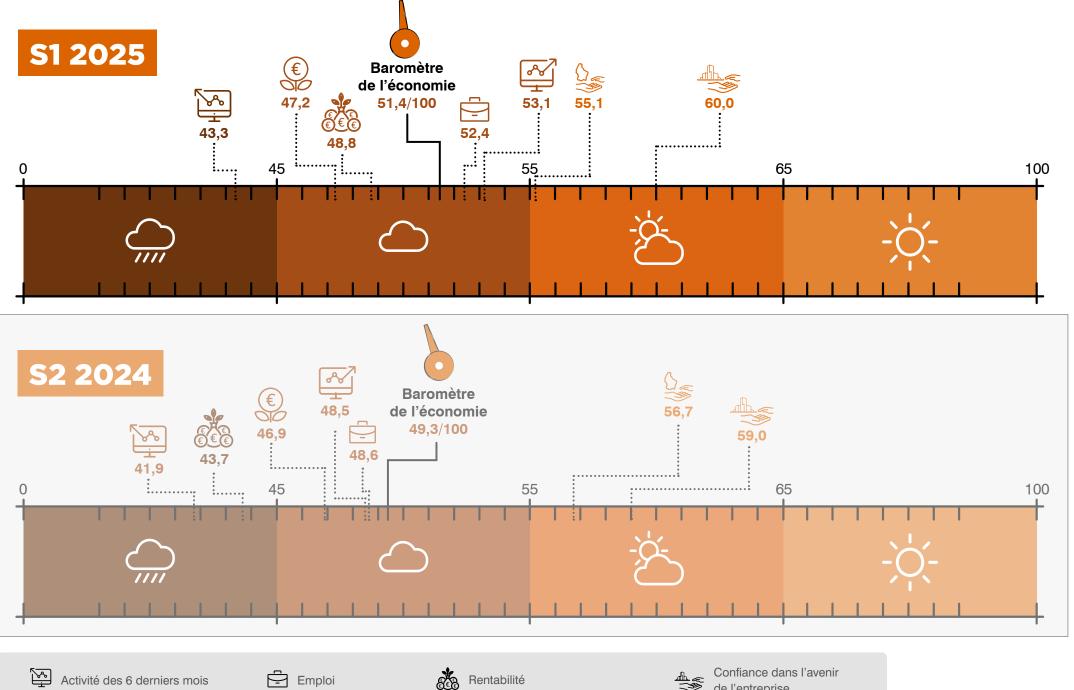
Le desserrement de la politique monétaire apporte toutefois une bouffée d'oxygène aux acteurs économiques, qui se lit dans les résultats. Il participe en effet à des anticipations d'activité, de rentabilité, d'emploi et d'investissement plus optimistes pour les six prochains mois. Le score global progresse donc de 2,1 points par rapport au semestre précédent.

Cependant, l'activité et la confiance dans l'économie luxembourgeoise, en général, ou dans les entreprises, en particulier restent à un niveau bas, avec des secteurs qui affichent un pessimisme persistant, notamment l'HORECA et le commerce.

Évolution du score du Baromètre de l'Économie*



^{*} Le score du Baromètre de l'Économie (sur 100) correspond à la moyenne des 7 indicateurs de conjoncture: confiance dans l'avenir (entreprise et économie), activité (six derniers mois et six prochains mois), emploi, rentabilité et investissements.





Activité des 6 prochains mois



Investissements





Confiance dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise



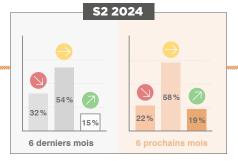
de l'entreprise



Score du Baromètre de l'Économie

En augmentation

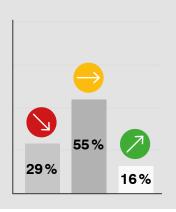
Activité



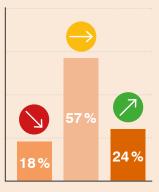


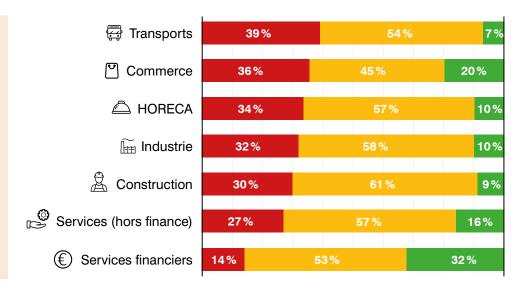
Evolution de l'activité des 6 derniers mois. par secteur:

L'activité au cours des 6 derniers mois était:









En diminution

Stable

En hausse

Les six derniers mois ont été beaucoup plus difficiles qu'attendu pour les entreprises luxembourgeoises. Alors que 19% des dirigeants anticipaient une croissance de leur activité pour les six mois suivants lors de notre enquête du 2ème semestre 2024, ils ne sont que 16% à avoir effectivement constaté cette progression au cours de la période. 55% ont répondu que leur activité s'était stabilisée et 29% qu'elle avait diminué, ce qui est légèrement mieux que le résultat enregistré au semestre précédent : 32% avaient alors constaté une dégradation de leur activité.

Les entreprises se montrent plus optimistes pour les six mois à venir. Elles sont 24% à anticiper une croissance de leur activité (5 points de plus que lors de la précédente enquête), 57% à estimer que celle-ci va stagner et 18% qu'elle va diminuer.

On observe cependant de grandes variations en fonction des secteurs. Ainsi, on compte davantage d'entreprises à anticiper une baisse d'activité dans les secteurs des transports (29%), de l'industrie (22%) et du commerce (22%), que dans les autres secteurs (bien que le commerce compte également 24% d'entreprises prévoyant une activité croissante). A l'inverse, les entreprises du secteur financier sont 35% à anticiper une hausse d'activité. 49% à s'attendre à une stagnation et seulement 16% à prévoir une baisse.

Certains secteurs ont beaucoup plus souffert que d'autres au cours des six derniers mois. C'est notamment le cas des transports: 39% des entreprises de ce secteur ont déclaré avoir vu leur activité baisser au cours de la période. Seule 7% des entreprises ont vu leur activité progresser. Une partie du commerce traverse également une période difficile puisque 36% des entreprises ont enregistré une baisse d'activité. Même constat pour l'HORECA, avec 34% des entreprises qui enregistrent une baisse d'activité contre seulement 10% qui la voient progresser. Mauvaise passe également pour la construction avec 30% des entreprises avant vu leur activité baisser.

En diminution

Stable

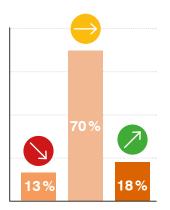
Dans cet environnement difficile, le secteur des services financiers semble à première vue avoir bien résisté, avec 32% des entreprises qui ont connu une progression de leur activité et 14% qui l'ont vu diminuer. Mais ces résultats sont à comparer avec ceux du semestre précédent, au cours duquel on comptait 37% d'entreprises ayant une croissance de leur activité contre seulement 7% une baisse.

On notera enfin une légère amélioration du côté de l'industrie, après les résultats forts inquiétants du second semestre 2024. 45% des entreprises avaient alors enregistré une baisse d'activité et seulement 6% une hausse. Ce semestre, la baisse ne concerne plus que 32% des entreprises et 10% des entreprises ont vu leur activité progresser. La baisse de l'inflation et des taux d'intérêts semble donc contribuer à un environnement redevenant peu à peu plus «business friendly».

Emplois

S2 2024

Effectifs pour les 6 prochains mois:



Les prévisions concernant l'emploi s'améliorent légèrement par rapport au dernier semestre de l'année 2024. En effet, 70% des entreprises prévoient de maintenir leurs effectifs dans les six prochains mois, en dépit d'un contexte économique incertain. 18% des entreprises envisagent même d'augmenter leurs effectifs (contre 15% au 2ème semestre de l'année dernière). Cela met au jour une timide mais persistante dynamique de création d'emploi au Luxembourg, en dépit du fait que 13% des entreprises prévoient de réduire leurs effectifs.

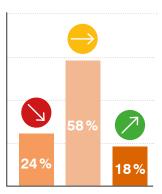
Ce tableau global est sensiblement différent selon les secteurs. La dynamique de création d'emploi est principalement portée par le secteur des services, financiers (22% envisagent de créer des nouveaux postes) et non-financiers (24%), tandis que le maintien des effectifs est largement envisagé dans le secteur de l'énergie/ environnement (88%) et de l'HORECA (76%). A contrario, les secteurs des transports et du commerce sont les plus pessimistes, avec respectivement 25% et 17% des entreprises qui prévoient une réduction de leurs effectifs.

Investissements





Pour les 6 prochains mois:

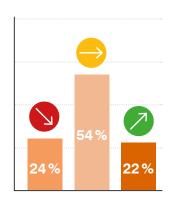


Au 1er semestre 2025, 58% des entreprises luxembourgeoises prévoient de maintenir leur niveau d'investissement. Ce chiffre marque un léger recul par rapport au 2ème semestre 2024, où elles étaient 63% à anticiper ce choix, qui se confirme dans tous les secteurs. En parallèle, 18% des entreprises interrogées prévoient d'augmenter leurs investissements au cours du prochain semestre, une tendance en légère hausse par rapport à fin 2024 (15%). Cette dynamique positive est principalement portée par le secteur de l'énergie et de l'environnement : plus d'une entreprise sur deux (53%) y envisage une hausse de ses investissements, portées sans doute par les enjeux de transition énergétique et les incitations à l'innovation durable. Toutefois, un quart des entreprises (24%) envisage de réduire ses investissements dans les six prochains mois. Cette prudence touche principalement le secteur du commerce, où 34% des acteurs prévoient de diminuer leurs investissements. Ces tendances traduisent un climat d'investissement contrasté, entre volonté de résilience, prudence conjoncturelle et ambition de transition.

Rentabilité



Pour les 6 prochains mois:





Au 1er semestre 2025, une majorité d'entreprises luxembourgeoises (54%) s'attend à une stabilité de sa rentabilité. marquant une légère progression par rapport aux prévisions du 2^{ème} semestre 2024. Cependant, 24% des entreprises anticipent une baisse de leur rentabilité. Cette tendance est particulièrement marquée dans les secteurs de l'industrie et du commerce, où 30% des acteurs prévoient une détérioration de leurs résultats, contre 18% une hausse.

À l'inverse, 22% des entreprises envisagent une amélioration de leur rentabilité au cours des prochains mois. Cette perspective positive est surtout portée par les secteurs de l'énergie et de l'environnement (30%), de l'HORECA (28%) et des services financiers (24%).



Pour 2025 et 2026, les priorités d'investissement des entreprises restent relativement stables par rapport aux

années précédentes. Le renouvellement des équipements usagés ou obsolètes (39%) et la modernisation des installations (31%) continuent d'être les choix les plus fréquents, suivis par l'introduction de nouveaux produits

ou services (21%). La volonté d'investir est plus marquée dans les entreprises de taille moyenne à grande. La proportion d'entreprises ne prévoyant aucun investissement reste élevée (21%), surtout parmi les petites

Type d'investissements

Quels types d'investissements prévus par les entreprises en

2025 et en 2026?



Renouvellement d'équipements usagés ou obsolètes

Modernisation et installations

Introduction de des équipements nouveaux produits ou services

Mise aux

normes

Environnement (économie d'éneraie. recyclage,...)

Extension de la capacité de production, de ventes, d'accueil

Investissements immatériels liés à l'intelligence artificielle (achat de licences, services d'accompagnement dans la mise en place

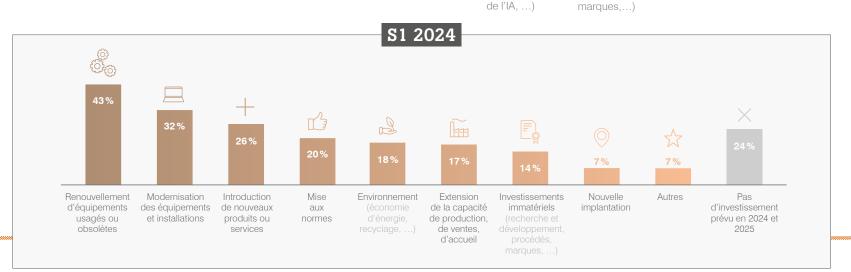
immatériels autres que liés à l'IA (recherche et développement, procédés, marques,...)

Investissements

Nouvelle implantation

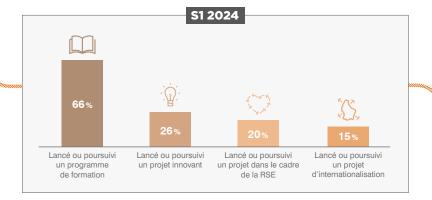
Autres

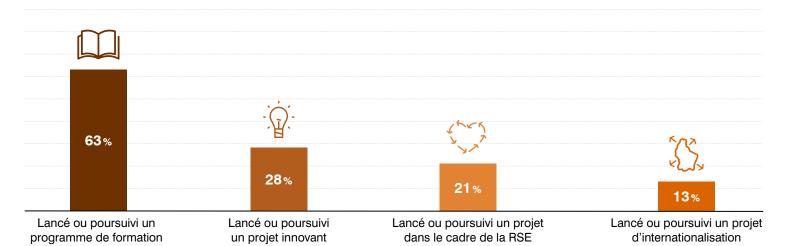
Pas d'investissement prévu en 2025 et en 2026



Projets

Au cours des 12 derniers mois, les entreprises ont:





Au cours des 12 derniers mois, la formation des salariés est restée le principal projet engagé par les entreprises, avec 63% déclarant avoir formé leurs employés, un taux qui dépasse 90% dans les structures de plus de 100 salariés. À l'inverse, des secteurs comme l'HORECA (40%) et les transports (51%) restent en retrait.

Les projets d'innovation concernent 28% des entreprises, avec une forte concentration dans les plus grandes structures et dans l'énergie-environnement (61%), contre seulement 24% pour les TPE.

La RSE poursuit sa progression (21%), notamment dans les grandes entreprises et les secteurs de l'HORECA (27%) et surtout de l'énergie (53%), tandis qu'elle reste marginale dans les petites structures.

Enfin, les projets d'internationalisation restent limités (13%), et surtout portés par les entreprises de taille intermédiaire.

Crédits

Difficultés d'accès au crédit au cours des 12 derniers mois

73% Pas de difficultés

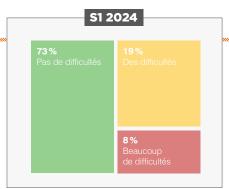
19%

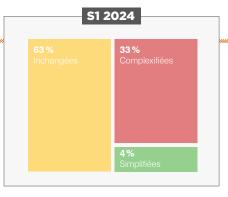
8% Beaucoup de difficultés

Alors que le Gouvernement a fait de la simplification administrative un de ses chantiers prioritaires. les entreprises ne voient toujours pas d'amélioration sur ce front. Seules 3% des entreprises interrogées estiment que les procédures et formalités administratives ont paru simplifiées au cours des 12 derniers mois. C'est un point de moins que lors de l'enquête menée un an auparavant.

On note même une dégradation générale du ressenti sur ce point puisque 35% des entreprises affirment que les procédures se sont complexifiées, contre 33% un an auparavant. Ce chiffre est même beaucoup plus élevé dans certains secteurs. Ainsi, 67% des entreprises du secteur des services financiers affirment que les procédures semblent être devenues de plus en plus complexes au cours des 12 derniers mois. Un score particulièrement problématique pour des entreprises qui font souvent face à une concurrence mondiale.

On notera enfin qu'aucune des entreprises interrogées de plus de 250 salariés n'estime que les procédures ont été simplifiées.





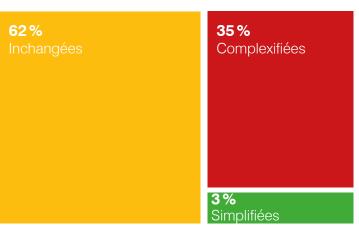
73% des dirigeants d'entreprise déclarent ne pas avoir rencontré de difficultés d'accès au crédit au cours des 12 derniers mois, un niveau stable, mais toujours inférieur aux années précédentes.

Les difficultés d'accès au financement continuent de concerner une part significative des entreprises (27% au total), avec une vulnérabilité marquée dans certains secteurs: l'HORECA reste le plus touché (47%, dont 18% avec de fortes difficultés), suivi des transports (34%) et de la construction (29%).

Les petites entreprises demeurent les plus exposées, avec 35% d'entre elles confrontées à des obstacles pour se financer, contre seulement 15% à 23% dans les entreprises de plus grande taille. Désormais, aucun secteur n'est totalement épargné, confirmant une diffusion plus large des tensions sur le crédit. Un indicateur à surveiller dans le futur avec la baisse des taux d'intérêts qui s'amorce.

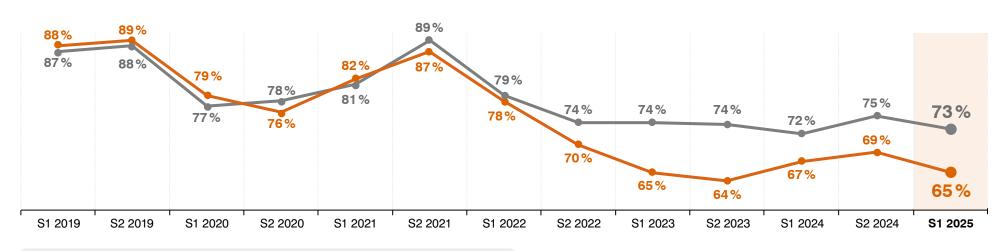
Administration

Les procédures et formalités administratives des entreprises ont été perçues, au cours des 12 derniers mois, comme:



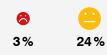
Confiance

Évolution du % de chefs d'entreprise confiants ou très confiants dans l'avenir... (2-3 ans)



Sentiment de confiance dans les entreprises

...de leur entreprise



Pas du tout confiant

Peu confiant





Confiant

9% Très confiant Atteignant 73%, la confiance à moyen terme (2-3 ans) des dirigeants dans leur propre entreprise enregistre à nouveau une baisse après le léger rebond enregistré au semestre précédent. Elle est même très proche de son plus bas historique (72%) enregistré il v a un an. Cette confiance dans l'avenir de l'entreprise semble stagner depuis maintenant près de trois ans, alors qu'elle était proche des 90% avant (et iuste après) la pandémie. Le doute s'installe notamment dans certains secteurs, comme l'HORECA (63% de confiance) ou les transports (66%). On notera aussi que la confiance des dirigeants des entreprises de la Place financière est inférieure à la movenne (70%).

...de l'économie luxembourgeoise

En revanche, alors qu'elle était très faible le semestre dernier (55%), la confiance des dirigeants de l'industrie dans l'avenir de leur entreprise remonte nettement (83%). Malgré des indicateurs conjoncturels à court terme encore inquiétants pour ce secteur, le constat que les décideurs politiques s'emparent du sujet de la sauvegarde de la compétitivité des entreprises européennes, offrant ainsi de meilleures perspectives à moyen et long termes, pourrait en partie expliquer ce regain de confiance.

Enfin, l'analyse des résultats par taille d'entreprise montre que ce sont les dirigeants des plus petites entreprises (6 à 9 personnes) qui sont les moins confiants (69%).

Sentiment de confiance dans l'économie

4% 31% Pas du tout Peu confiant confiant



61% 4%

Confiant Très confiant Alors que la confiance des dirigeants dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise (2-3 ans) avait connu deux semestres consécutifs de hausse après deux ans de baisse continue. la dynamique de confiance s'inverse à nouveau. Seuls 65% des dirigeants interrogés se disent désormais confiants (61%) ou très confiants (4%). C'est 4 points de moins qu'au 2ème semestre 2024.

L'HORECA (60%) et la construction (63%) sont les secteurs qui affichent la confiance la plus faible alors que l'industrie (70%) et les transports (70%) voient l'avenir de manière plus positive. Ce Baromètre traduit surtout l'inquiétude des plus petites entreprises, puisque le niveau de confiance des dirigeants de sociétés de moins de 10 salariés plafonne à 58%. A l'inverse, les moyennes et les grandes entreprises se montrent plus optimistes quant à l'avenir de l'économie nationale (80% pour les 100-249 salariés et 86% pour les 250-499 salariés).

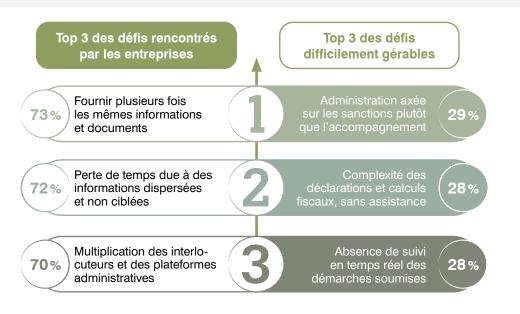
FOCUS THÉMATIQUE: SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Si l'on devait résumer les attentes des entreprises luxembourgeoises, nous pourrions le faire en 4 mots: **simplifier pour mieux entreprendre**. Ce semestre, la partie thématique du Baromètre de l'Économie est consacrée à la simplification administrative, afin de mettre en exergue les défis rencontrés par les entreprises, ainsi que les mesures attendues pour y répondre. **Les résultats permettront de guider le Gouvernement dans ses choix de priorisation des mesures à mettre en place.**

Derrière les démarches administratives se cache une réalité bien plus lourde qu'il n'y paraît. Si seules 23% des entreprises ont tenté d'en mesurer le coût ou le temps, celles qui l'ont fait révèlent des charges parfois considérables: jusqu'à 50.000 euros par mois dans les services financiers, ou plus de 40 heures mensuelles dans certains secteurs. Et pourtant, 77% des entreprises ignorent encore l'ampleur réelle de cette charge.

Les conséquences sont tangibles: 71% des dirigeants estiment que ces démarches pèsent sur la rentabilité de leur entreprise, dont 38% déclarent que cela est difficilement gérable. Les défis sont nombreux — redondance des documents, informations dispersées, multiplicité des plateformes — et parfois jugés difficilement gérables, notamment dans l'industrie, l'HORECA ou l'énergie. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas uniquement les petites structures qui peinent: les entreprises de plus grande taille, souvent confrontées à des processus plus complexes, déclarent, elles aussi, des difficultés marquées.

Face à ce constat, les attentes sont claires. Les entreprises plébiscitent des mesures concrètes: guichet unique, droit à l'erreur, principe *Once Only*, suivi en temps réel, médiation administrative et réduction des délais. Les priorités varient selon les secteurs, mais l'appel à la simplification est unanime. Et lorsqu'il s'agit de moments clés à simplifier, la gestion courante et la création d'entreprises arrivent largement en tête.







des entreprises préconisent au Gouvernement de prioritairement simplifier les démarches administratives liées à la gestion courante de l'entreprise

Temps et coût consacrés aux démarches administratives

77% des entreprises ne connaissent pas la charge humaine et/ou financière que représente l'accomplissement de leurs démarches administratives

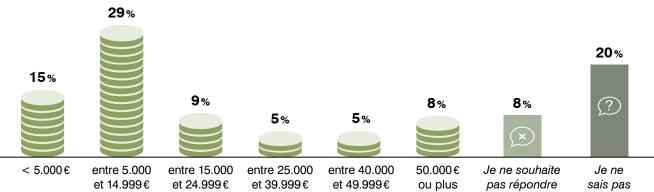


Seules 23% des entreprises interrogées ont déjà tenté de chiffrer le temps ou le coût que représente l'accomplissement de leurs démarches administratives. Un exercice encore rare, mais plus fréquent dans le secteur des services financiers, où 38% des entreprises s'y sont délà prêtées, contre seulement 5% des entreprises industrielles, Fastidieuse et complexe à évaluer. l'ampleur de cette charge reste donc largement méconnue: près de 4 entreprises sur 5 (77%) ignorent encore son poids réel sur leur activité. Fait surprenant: plus l'entreprise est grande, moins elle semble s'être livrée à cet exercice, la complexité croissante des structures rendant sans doute l'estimation plus difficile.

Parmi ces 23% d'entreprises, 29% y consacrent plus de 40 heures par mois. En tête: le secteur des services financiers (45%), suivi de loin par les services non financiers (30%) et le secteur du commerce (28%). Du côté de l'industrie, un tiers des entreprises (32%) déclare y passer entre 6 et 10 heures par mois. Une charge administrative qui pèse donc lourd, surtout dans certains secteurs.

Coût mensuel moyen nécessaire à l'accomplissement des démarches administratives

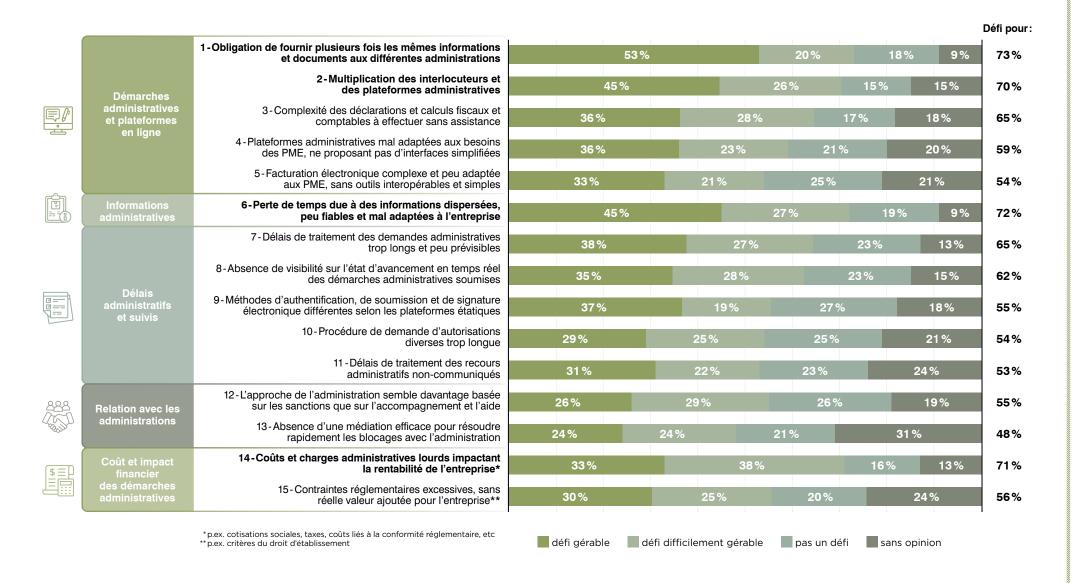
Pour les 23 % d'entreprises qui ont quantifié ce coût.



Parmi les 23% d'entreprises ayant quantifié le coût mensuel total lié à l'accomplissement de leurs démarches administratives - salaires. prestataires externes et outils digitaux inclus -29% déclarent y consacrer entre 5.000 et 14.999 euros par mois. Les secteurs les plus concernés: les transports (38%), les services non financiers (35%) et le commerce (30%).

Mais les écarts entre les secteurs sont frappants : un quart des entreprises du transport s'en sort avec moins de 5.000 euros mensuels, tandis que 18% des répondants du commerce déboursent entre 15.000 et 24.999 euros. Et dans les services financiers, 26% dépassent même les 50.000 euros par mois - un reflet direct du poids de la régulation dans ce secteur.

Défis des entreprises en lien avec les démarches administratives



Défis des entreprises en lien avec les démarches administratives

Des démarches administratives parfois perçues comme un véritable casse-tête

Les entreprises font face à de nombreux défis liés aux démarches administratives. Pour 71% d'entre elles, les coûts et charges liées à ces démarches impacteraient directement leur rentabilité - un constat jugé difficilement gérable par 38%, et même 45% dans les secteurs financier et industriel.

Parmi les obstacles les plus fréquemment cités (qu'ils soient gérables ou non), trois ressortent particulièrement:

- (1) la redondance des documents à fournir: 73% des entreprises dénoncent l'obligation de transmettre plusieurs fois les mêmes pièces aux différentes administrations (82% dans l'industrie, 79% dans les services financiers).
- (2) la perte de temps liée à des informations dispersées ou peu pertinentes: un défi pour 72% des répondants (77% dans les services non financiers).
- (3) la multiplication des interlocuteurs et des plateformes; 70% des entreprises y voient un frein, notamment dans l'industrie (77%).

A noter: toutes les autres affirmations proposées sont également perçues comme des défis par plus de la moitié des entreprises, à l'exception de «**l'absence de médiation** pour résoudre les blocages administratifs» qui reste toutefois un défi pour 54% dans la construction et l'HORECA.

Mais les défis les plus répandus ne sont pas toujours jugés insurmontables: par exemple, la redondance documentaire est considérée comme gérable par 66% des industriels et 52% des acteurs financiers. En revanche, la complexité des déclarations et obligations à remplir sans assistance est difficilement gérable pour 43% de l'industrie et 32% du commerce et des services financiers. Les contraintes réglementaires excessives sont particulièrement pesantes pour l'industrie (62%) et le secteur financier (64%).

des entreprises déclarent que les coûts et charges administratives lourds, impactent leur rentabilité - dont 38% estime que cela est difficilement gérable

Top 6 des défis difficilement gérables par les entreprises

14 - Coûts et charges administratives lourds, impactant la rentabilité



12 - Administration axée sur les sanctions plutôt que l'accompagnement



29%

3 - Complexité des déclarations et calculs fiscaux, sans assistance



28%



8 - Absence de suivi en temps réel des démarches soumises



6 - Perte de temps liée à des informations dispersées



27% exaequo



7 - Délais de traitement longs et imprévisibles



Des défis qui deviennent critiques pour certains secteurs

Nous avons demandé aux chefs d'entreprise de distinguer les défis jugés «gérables» de ceux jugés «difficilement gérables ». Les 5 obstacles les plus problématiques, tous secteurs confondus (hors coûts et charges) sont :

- (1) une administration axée sur les sanctions plutôt que l'accompagnement (34% pour l'HORECA),
- (2) la complexité des déclarations et calculs fiscaux sans assistance (32% dans le commerce et l'HORECA).
- (3) l'absence de suivi en temps réel des démarches soumises (62% dans le secteur de l'énergie),
- (4) la perte de temps liée à des informations dispersées (37% dans l'industrie), et
- (5) des délais de traitement longs et imprévisibles (88% dans le secteur de l'énergie).

Au niveau sectoriel, les principaux défis difficiles à gérer peuvent toutefois diverger.

L'industrie semble cumuler les difficultés. 43% dénoncent la complexité des déclarations sans assistance et la facturation électronique complexe. Près de 20% pointent les contraintes réglementaires excessives, la multiplication des interlocuteurs et plateformes administratives, les longues procédures de demandes d'autorisation et la perte de temps dans la recherche d'informations dispersées.

Dans la construction, près d'un tiers des entreprises regrette l'absence de visibilité sur l'état d'avancement des démarches soumises (qui est aussi le principal défi difficilement gérable pour 27% des entreprises de transports). et les informations trop dispersées et non ciblées. Ce dernier défi est également difficile à gérer pour un tiers des entreprises du commerce, tout comme la complexité des déclarations sans assistance.

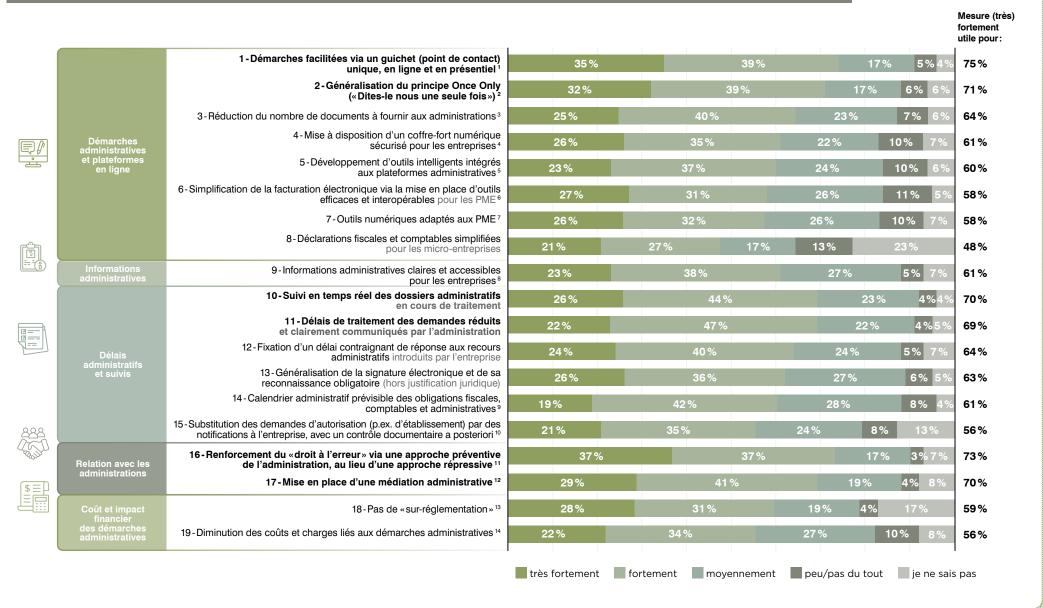
Quant aux entreprises de l'HORECA, plus d'un tiers déplore l'absence d'une médiation efficace pour résoudre les conflits avec l'administration, et une administration trop axée sur les sanctions plutôt que sur l'accompagnement.

Près d'un tiers des entreprises des services non financiers gèrent difficilement les délais de traitement des demandes administratives trop longs et peu prévisibles, l'absence de visibilité en temps réel des démarches soumises, les délais de traitement inconnus des recours administratifs, ainsi qu'une administration trop axée sur les sanctions.

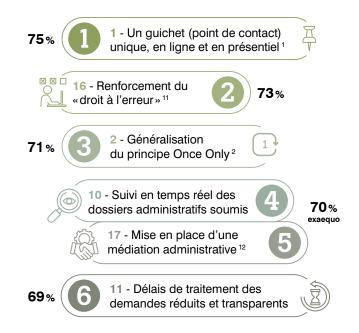
Enfin, un tiers des entreprises du secteur financier, voit comme défi problématique la complexité des déclarations et obligations à remplir sans assistance, ainsi que les contraintes réglementaires excessives.

Quelles mesures de simplification aideraient le plus les entreprises?

Les entrepreneurs ont été invités à évaluer la pertinence des solutions suivantes, face aux défis identifiés dans leurs entreprises à la question précédente.



Top 6 des mesures qui aideraient (très) fortement les entreprises



Les renvois se trouvent en annexe du présent document, page 18.

De fortes attentes de la part des entreprises en matière de simplification

Lorsqu'on demande aux chefs d'entreprise quelles mesures contribueraient fortement ou très fortement à simplifier leurs démarches administratives, 6 propositions ressortent nettement :

- 1. Le guichet unique (en ligne et en présentiel) est la mesure la plus attendue. 75% des entreprises y voient une simplification significative, et jusqu'à 88% dans l'industrie. Son utilité croît avec la taille de l'entreprise. 35% la jugent même très importante.
- 2. Fondé sur une approche plus pédagogique et préventive que répressive de l'administration, le renforcement du droit à l'erreur, est attendu par 73% des entreprises, dont 37% le considèrent comme très important. Un avis encore plus marqué dans l'HORECA (79%) et les services hors finance (82%).
- 3. La généralisation du principe Once Only permettrait de ne fournir une information qu'une seule fois à l'administration. 71% des entreprises y voient une simplification (très) importante, notamment dans les services financiers (81%, dont 47% y voient une très forte simplification), les services non financiers (77%) et l'industrie (75%).
- 4. Le suivi en temps réel de l'avancement des dossiers administratifs soumis est attendu par 70% des entreprises. Ce suivi est particulièrement demandé dans l'industrie (82%) et les services financiers et non financiers (77%).
- 5. La mise en place d'un service de médiation administrative est jugée utile et très utile par 70% des entreprises en général, et plébiscitée dans l'industrie (88%) et l'HORECA (82%).
- 6. La réduction des délais de traitement et une communication plus claire de la part de l'administration est percue par 69% des entreprises comme étant une simplification administrative (très) significative. En particulier par les grandes entreprises, ainsi que les secteurs des services non financiers (77%), de l'industrie (76%) et de l'HORECA (72%).

A noter que toutes les autres mesures proposées sont également jugées comme (très) utiles par plus de la moitié des entreprises, à l'exception de la simplification des déclarations fiscales pour les micro-entreprises (48%).

Des priorités de mesures de simplification qui varient selon les secteurs

En analysant la mesure jugée la plus importante par secteur, 4 grandes tendances se dégagent:

- Dans l'industrie et l'HORECA, la mise en place d'un service de médiation administrative s'impose comme la mesure la plus attendue (pour 88% et 82%). Ces secteurs, souvent confrontés à des démarches complexes et à des interlocuteurs multiples, voient dans la médiation un levier essentiel pour fluidifier leurs relations avec l'administration.
- Du côté de la construction et des services non financiers, c'est le renforcement du droit à l'erreur qui est le plus plébiscité (72% et 82%). Ces entreprises expriment un besoin fort d'une approche plus bienveillante et pédagogique de la part des autorités, notamment face à la complexité des obligations déclaratives.
- Dans le commerce et les transports, le guichet unique —en ligne et en présentiel est perçu comme la solution la plus efficace pour simplifier les démarches (71% et 64%). Ces secteurs, souvent en interaction avec plusieurs administrations, attendent une centralisation des points de contact pour gagner en efficacité.
- Dans les services financiers, c'est la généralisation du principe Once Only qui domine, avec 81% des entreprises du secteur qui la jugent (très) importante, dont 47% d'entre elles estiment que cette mesure aurait un impact très fort sur leur quotidien administratif. Ce principe, qui vise à ne fournir qu'une seule fois certaines informations à l'administration, semble répondre à leurs besoins de rationalisation dans un environnement fortement réglementé.
- Les entreprises du secteur de l'énergie et de l'environnement soulignent l'importance des démarches de simplification engagées dans le cadre de l'Energiedësch, tout en soulignant l'importance de mesures concrètes telles que la réduction du nombre de documents à fournir, la généralisation du principe Once Only, la clarté des informations administratives, la médiation administrative, la lutte contre la surrèglementation, des délais réduits et prévisibles, ainsi qu'un suivi en temps réel des démarches.

De manière générale, si l'on considère l'intensité globale des attentes, c'est l'industrie qui se montre la plus demandeuse de mesures de simplification, avec des taux de soutien élevés pour presque toutes les propositions. À l'inverse, le secteur des transports semble exprimer des besoins plus modérés, bien que le quichet unique v soit largement soutenu.

Expérience utilisateur

24%

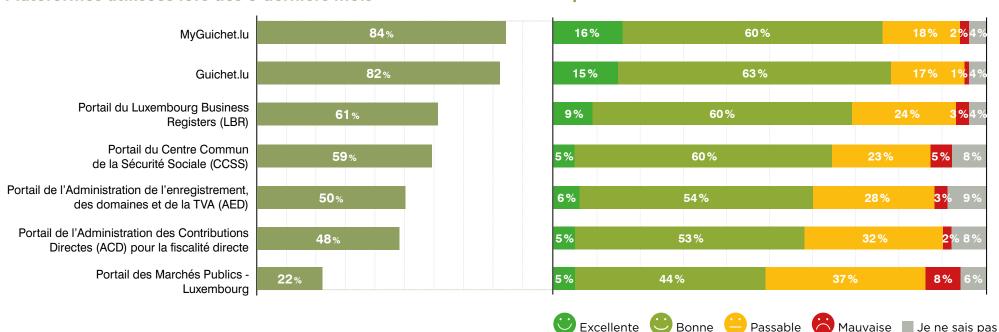
23%

28%

32%

Plateformes administratives utilisées par les entreprises et degré de satisfaction

Plateformes utilisées lors des 6 derniers mois



Les plateformes MyGuichet.lu et Guichet.lu s'imposent comme les outils administratifs numériques les plus utilisés par les entreprises luxembourgeoises et bénéficiant de la meilleure expérience utilisateur. 84% des entreprises déclarent avoir utilisé MyGuichet.lu au cours des 6 derniers mois, et 76% en tirent une expérience utilisateur jugée « bonne », voire « excellente ». Guichet.lu affiche des résultats très proches, avec 82% d'utilisation et 78% de satisfaction élevée.

A l'autre extrémité du spectre, le Portail des Marchés Publics est nettement moins fréquenté: seulement 22% des entreprises l'ont utilisé au cours des 6 derniers mois. Parmi elles, 37% jugent l'expérience utilisateur passable, et 8% la qualifient même de mauvaise - un score qui en fait la plateforme la plus critiquée.

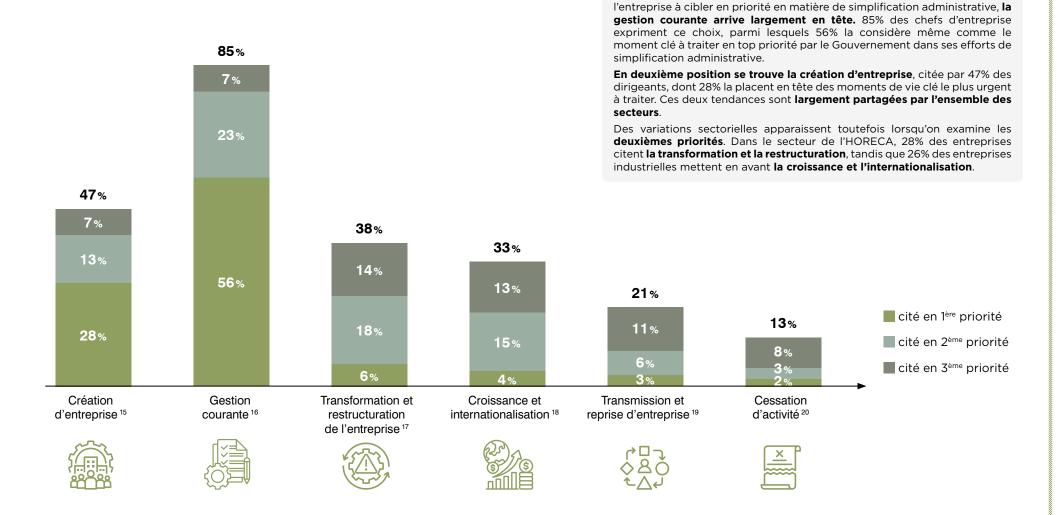
Certaines tendances sectorielles méritent également d'être soulignées.

Le Portail du Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS), bien que globalement bien perçu (seulement 5% d'avis négatifs), suscite une insatisfaction marquée dans l'HORECA, où près d'un quart des entreprises (24%) déclare une mauvaise expérience.

Enfin, le secteur du commerce se distingue par une satisfaction globale plus faible vis-à-vis des plateformes administratives, sans qu'une plateforme en particulier ne concentre les critiques — un signal d'alerte sur l'adéquation des outils actuels avec les besoins spécifiques de ce secteur?

Lorsqu'on interroge les entrepreneurs sur les moments clés de la vie de

Moments clés à cibler en priorité pour simplifier la vie des entreprises*



*Les chefs d'entreprise ont été invités à indiquer au maximum trois priorités.

Annexe

Page 14

- permettant d'effectuer toutes les démarches de gestion administrative quotidienne via une seule plateforme connectée aux différentes administrations
- ² évitant de devoir fournir de manière répétée des informations déjà transmises à l'administration antérieurement
- ³ pour limiter la collecte et la duplication des informations
- permettant de stocker et de partager les documents administratifs officiels avec plusieurs administrations et facilitant l'utilisation des démarches sur MyGuichet
- ⁵ pour accompagner les entreprises dans leurs démarches tels que le pré-remplissage intelligent des formulaires, des recommandations personnalisées, des calculs automatiques et simulateurs fiscaux et des chatbots
- ⁶ permettant de générer, de transmettre et d'archiver automatiquement les factures conformément aux exigences fiscales et comptables
- ⁷ simulateurs fiscaux, modèles automatisés de déclaration, ...
- ⁸ guides pratiques. FAQ sans jargon juridique complexe
- ⁹ pour faciliter la planification des échéances déclaratives
- ¹⁰ afin d'offrir un délai supplémentaire pour compléter les dossiers de demande et d'opérer sur base d'accords de principe temporaires.
- "p.ex, audits préalables par l'administration sur demande de l'entreprise, avertissements systématiques avant sanctions, conseils personnalisés, etc.
- ¹² permettant aux PME d'obtenir des réponses rapides et personnalisées en cas de blocage dans leurs démarches (p.ex. négociation d'un plan d'apurement pour une dette publique, recours en cas de refus d'une aide étatique, ou d'une assignation en faillite, etc.)
- ¹³ transpositions de directives respectant le principe de «toute la directive, rien que la directive»
- ¹⁴ via la réduction des taxes/frais administratifs et des droits de chancellerie

Page 17

- 15 formalités d'immatriculation, obtention des autorisations, certifications ou agréments nécessaires au lancement de l'activité, ouverture de compte bançaire, etc.
- 16 déclarations fiscales et sociales, gestion des salariés, obligations comptables et administratives, suivi des relations avec l'Administration publique. respect des normes en vigueur, mise à jour des statuts et autres formalités juridiques nécessaires à l'évolution de l'entreprise etc.
- 17 stratégies de changement (fusion, acquisition, réorganisation interne, modification de la direction ou de l'actionnariat, etc.) et gestion des crises (résolution amiable ou judiciaire des difficultés conjoncturelles issues de crises nationales ou internationales, telles que pandémie, inflation, etc., ou induites par une mutation du marché et des difficultés d'exploitation)
- 18 développement commercial, expansion en Europe ou sur des marchés étrangers, levée de fonds, réponse aux appels d'offres publics, conformité aux réglementations internationales, embauches de talents internationaux etc.
- 19 processus de due diligence et de valorisation lors de la vente ou de la reprise d'une entreprise, rachat des parts ou du fonds de commerce, mise en conformité avec les obligations légales et fiscales du cédant/repreneur, reprise ou demande des autorisations commodo, demande des autorisations d'établissement, etc.
- ²⁰ fermeture volontaire d'entreprise et formalités associées, déclaration d'état de cessation des paiements et procédure d'aveu de faillite, radiation des registres administratifs, règlement des obligations fiscales et sociales finales, etc.

Chambre de Commerce

7 rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg Tél: (+352) 42 39 39-1

E-mail: eco@cc.lu www.cc.lu

Suivez-nous sur









